



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue le **14 décembre 2020 à 19 h 30** par vidéoconférence. **Arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 et Arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020**

Présidée par le maire Guillaume Lamoureux

Sont présents

M. Michel Gervais, conseiller
M. Réjean Desjardins, conseiller
M. Francis Beausoleil, conseiller
Mme Carolane Larocque, conseillère
Mme Pamela Ross, conseillère
M. Claude Giroux, conseiller
M. Richard Gervais, maire suppléant

Sont aussi présents

M. Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Mme Sandra Martineau, directrice des finances
Mme Evelyn Kayoungha, agente aux communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Cette séance a été dûment convoquée selon les formalités prévues au Code municipal du Québec;

Le Maire Guillaume Lamoureux, président de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte; il est 19 h 31.

Auditoire : Il y a 14 personnes qui assiste à la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-374

Après lecture de l'ordre du jour par M. le Maire Guillaume Lamoureux

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Gervais
APPUYÉ DE Carolane Larocque

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Le Maire, Monsieur Guillaume Lamoureux, fait la présentation du budget 2021 et du PTI 2021-2022-2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 00 et se termine à 20 h 13.

Pierre Lebel : Diapo page 17, pourquoi l'augmentation
Thierry Boyer : publication des états financiers sur le site web



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Budget 2021 et programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021, 2022, 2023

20-375

Considérant que les prévisions budgétaires de 2021 prévoient des dépenses de fonctionnement de 17 696 615 \$ réparties comme suit :

Gestion financière et administrative	2 694 366 \$
Sécurité publique	3 606 569 \$
Transport	4 728 433 \$
Hygiène du milieu	2 138 575 \$
Santé et Bien-être	102 597 \$
Urbanisme et développement	1 119 234 \$
Loisirs et culture	1 503 351 \$
Frais de financement	254 279 \$
Autres activités financières	1 549 211 \$
& affectations	

Considérant que les prévisions budgétaires de 2021 prévoient aussi des dépenses en immobilisations comme suit :

Administration	830 285 \$
Sécurité publique	149 020 \$
Transport	7 609 578 \$
Hygiène du milieu	85 000 \$
Urbanisme et développement	0
Loisirs et culture	515 117 \$
TOTAL :	9 189 000 \$

Considérant que les recettes spécifiques se chiffrent à 17 696 615 \$ dont une affectation du surplus accumulé non affecté de l'année 2020 au montant de 303 069 \$ et que l'évaluation imposable pour 2021 est de 1 425 196 400 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR Pamela Ross
APPUYÉ DE Francis Beausoleil

ET résolu que ce conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de 2021 prévoyant :

- o un taux de taxe générale de 0,67538 \$ du cent dollars d'évaluation pour la catégorie résiduelle;
- o un taux de taxe de 0,66533 \$ du cent dollars d'évaluation pour la catégorie exploitation agricole enregistrée;
- o un taux de taxe de 0,92941 \$ du cent dollars d'évaluation pour la catégorie des immeubles non résidentiels;
- o un taux de 0,67538 \$ du cent dollars d'évaluation pour la catégorie des immeubles de six logements et plus;
- o un taux de 1,04183 du cent dollars d'évaluation pour la catégorie d'immeuble industriel;
- o 0,66533 \$ du cent dollar d'évaluation pour la catégorie exploitation forestière



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Il est résolu que le conseil municipal impose pour l'exercice financier 2021, la tarification suivante :

- o 10 \$ par terrain vacant (excluant les chemins privés) ;
- o 40 \$ par immeuble inscrit au rôle d'évaluation sur lequel est situé un bâtiment de quelque nature que ce soit;
- o 40 \$ par unité de logement additionnel inscrit au rôle d'évaluation ;

Ces tarifs pourvoient aux dépenses reliées aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire.

Que l'imposition pour l'exercice financier 2021 inclue la tarification suivante :

- o 15,10 \$ par terrain vacant (excluant les chemins privés) ;
- o 65,25 \$ par immeuble inscrit au rôle d'évaluation sur lequel est situé un bâtiment de quelque nature que ce soit, sauf industriel ;
- o 130,50 \$ par immeuble industriel inscrit au rôle d'évaluation.

Ce tarif pourvoit aux dépenses reliées à la sécurité incendie.

Que l'imposition pour l'exercice financier 2021 inclue la tarification suivante :

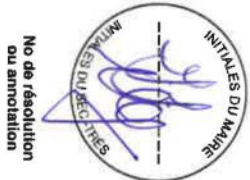
- o 25,10 \$ par terrain vacant (excluant les chemins privés) ;
- o 120,25 \$ par immeuble inscrit au rôle d'évaluation sur lequel est situé un bâtiment de quelque nature que ce soit.

Ce tarif pourvoit aux dépenses reliées au service de la sécurité publique de la MRC des Collines de l'Outaouais.

Il est résolu que ce conseil municipal impose pour l'exercice financier 2021, un taux de taxe de 0,01 du cent dollar d'évaluation sur tous les immeubles imposables en vue de constituer un fonds vert réservé.

Il est résolu que le conseil municipal fixe pour la cueillette des ordures ménagères la tarification suivante :

Résidence de catégorie 1	240 \$/unité
(Jusqu'à 5 unités)	
Résidence de catégorie 2	240 \$/unité
(6 unités à 10 unités)	
Résidence de catégorie 3	240 \$/unité
(11 unités à 20 unités)	
Commerce de catégorie A	440 \$/unité
Commerce de catégorie B	655 \$/unité
Commerce de catégorie C	1 610 \$/unité
Commerce de catégorie D	2 435 \$/unité
Commerce de catégorie E	4 625 \$/unité
Écoles primaires, secondaires et adultes	4 320 \$/unité

No de résolution
ou annotation

Plan triennal d'immobilisations

	2021	2022	2023	Financement 2021							
				Emprunt à l'ensemble	Emprunt sectoriel	Fonds général	Subventions	TECQ	Fonds carrières et sablières	Affectation de surplus	Fonds réservés autre
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE											
Équipements de bureau	45 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	45 000 \$							
Hôtel de ville	785 285 \$	6 174 000 \$		610 285 \$			175 000 \$				
Sous-total	830 285 \$	6 194 000 \$	20 000 \$	655 285 \$	0 \$	0 \$	175 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
SECURITE INCENDIE											
Remplacement du véhicule de service 622	108 000 \$			108 000 \$							
Centre de Formation	24 520 \$			24 520 \$							
Sauvetage hors route (chenille pour 4 roues)	6 500 \$			6 500 \$							
Réfection toiture Caserne Eugène-Bernier		15 000 \$									
Agrandissement caserne William Gonzalez		140 000 \$									
Borne sèche chemin des Fondateurs	10 000 \$					10 000 \$					
Sous-total	149 020 \$	155 000 \$	0 \$	139 020 \$	0 \$	10 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TRAVAUX PUBLICS											
Dépôt municipal - achat de terrain et aménagement	150 000 \$			150 000 \$							
Étude - Atelier municipal	50 000 \$			50 000 \$							
Infrastructure - Atelier municipal construction			3 100 000 \$								
Travaux routiers	6 650 122 \$	1 595 150 \$	1 595 150 \$	1 049 027 \$		328 300 \$	2 994 438 \$	1 728 357 \$	550 000 \$		
Camion 6 roues diesel 3/4 tonnes	65 000 \$			65 000 \$							
Camion 12 roues	283 466 \$			283 466 \$							
Cube aluminium mob. 9	14 650 \$			14 650 \$							
Niveleuse		280 000 \$									
Camion style pick-up 4X4			60 000 \$								
Conversion éclairage au DEL	285 325 \$			285 325 \$							
Boite chauffante pour enrobé bitumineux	45 000 \$			45 000 \$							
Équipements, machineries, outillages	66 015 \$	72 617 \$	79 878 \$	66 015 \$							
Sous-total	7 609 578 \$	1 947 767 \$	4 835 028 \$	2 008 483 \$	0 \$	328 300 \$	2 994 438 \$	1 728 357 \$	550 000 \$	0 \$	0 \$
HYGIENE DU MILIEU											
Étude - prolongement du Réseau d'égout Wakefield	25 000 \$				25 000						
Infrastructure - prolongement du Réseau - Wakefield		1 500 000 \$	1 500 000 \$								
Étude de faisabilité, plans et devis - système de traitement commun	10 000 \$									10 000 \$	
Infrastructure - prolongement du Réseau - Sainte-Cécile		150 000 \$									
Mise au normes du réseau d'égout - Wakefield	50 000 \$									50 000 \$	
Sous-total	85 000 \$	1 650 000 \$	1 500 000 \$	0 \$	25 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	60 000 \$	0 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT											
Sous-total	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
LOISIRS ET CULTURE											
Projet Piste BMX - Pumtrack	134 122 \$			95 122 \$			39 000 \$				
Projet surface synthétique multisport si on obtien subv.		386 575 \$									
Mise en œuvre plan directeur des parcs	330 000 \$	330 000 \$	330 000 \$	330 000 \$							
Aréna - Complexe sportif La Pêche		50 000 \$									
Bibliothèque de La Pêche			2 766 000 \$								
Plan directeurs des parcs	50 995 \$			50 995 \$							
Sous-total	515 117 \$	766 575 \$	3 096 000 \$	476 117 \$	0 \$	0 \$	39 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Grand total	9 189 000 \$	10 713 342 \$	9 451 028 \$	3 278 905 \$	25 000 \$	338 300 \$	3 208 438 \$	1 728 357 \$	550 000 \$	60 000 \$	0 \$

Il est résolu que ce conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.



Le conseiller M. Michel Gervais demande un vote
Sont pour : Réjean Desjardins, Francis Beausoleil, Pamela Ross, Richard Gervais,
Caroline Larocque, Claude Giroux, Guillaume Lamoureux
Est contre : Michel Gervais

Adoptée à la majorité



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 23 et se termine à 20 h 28.

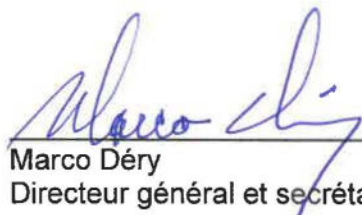
LEVÉE DE LA SÉANCE

20-376

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Gervais
APPUYÉ DE Pamela Ross

ET résolu que la séance de ce conseil municipal soit levée à 20 h 28.

Adoptée à l'unanimité


Guillaume Lamoureux
Maire
Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier